



Compte-rendu de la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail du SCL du 28 septembre 2026

Vos représentantes **SOLIDAIRES CCRF & SCL** pour cette FS étaient Mmes Christine Roux et Ingrid Marchal.

Cette réunion s'est tenue en visioconférence en présence de M. Picart, chef du SCL, Mme De Bellis, responsable du pôle RH, M. Cronopol, ISST coordonnateur ; Dr De Lescure, représentant la Médecine du Travail ; Mme Biron-Sabine, représentante des services sociaux ; la secrétaire de la FS-SSCT et les représentants du personnel en FS-SCT ainsi que les RSSE de chaque laboratoire et de l'Unité de Direction.

En préalable de cette réunion, **SOLIDAIRES CCRF& SCL** a lu une déclaration liminaire (cf. annexe), approuvée par l'ensemble des OS.

1 – Approbation du PV de la FS-SSCT des 30 juin et 1^{er} juillet 2026

Les demandes de corrections présentées en séance seront intégrées à la prochaine version du PV. Celui-ci a été approuvé en séance à l'unanimité.

2 - Examen du tableau des suites données de la FS-SSCT des 30 juin et 1^{er} juillet 2026 :

Cf Intralab -> Ressources humaines -> Santé et sécurité au travail -> Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail -> Relevés de décisions : [Suites à donner à la FS-CSAS des 30 juin et 1^{er} juillet 2026](#)

Suites des fiches SST :

- ✓ SST-2024-21 (présence de légionelles au L33) : la présence de légionelles ayant été démontrée lors du contrôle d'avril 2026, un choc thermique nocturne hebdomadaire est programmé depuis début septembre avec succès. Cette procédure intéresse le réseau Préserver pour d'autres laboratoires.
- ✓ SST 2025-19 (coupure avec un entonnoir ébréché au L974) : un affichage a été mis en place sur le collecteur ainsi qu'une protection de la partie ébréchée. Pour **SOLIDAIRES**, ce n'est pas suffisant, il faut remplacer le collecteur. Le devis a été envoyé par le laboratoire à l'UD, qui annonce que c'est en cours d'achat.
- ✓ SST 2026-04 (L974) Problème électrique : constatation de fumée et crépitements au niveau d'une multiprise -> l'ensemble des multiprises des laboratoires ont été inspectées et remplacées si nécessaire. Le resserrage des connexions au niveau du tableau électrique a été étudié et ne peut être fait en interne dans tous les labos. Le réseau PRE suggère que cela soit fait lors des contrôles périodiques bi annuel. Toutefois, une OS émet des réserves et alerte sur la durée de l'intervention.

SOLIDAIRES est intervenu sur le sujet « Exposition à la silice (CMR) lors de l'analyse des céramiques au L76 » et réitère sa demande : il faut que **des mesures de VLEP sur la silice soit réalisés dans ce laboratoire**. Le sujet est encore en cours de réflexion d'après la Direction.

Appel au 15 en cas d'alerte : tous les téléphones professionnels ont été paramétrés correctement afin d'avoir la bonne géolocalisation, il n'est plus nécessaire d'utiliser son téléphone personnel.

L'avis de la FS a été modifié et approuvé en séance. Il est publié sur Intralab.

3 – Examen des registres SST

○ Fiches non clôturées :

- **2026-05 (L33)** Départ de feu dans le local TGBT du laboratoire : un départ de feu est détecté par le système de sécurité incendie à cause d'un condensateur → Veritas et SPIE sont intervenus, tout est en ordre.

Un exercice incendie sera réalisé en présence des personnels de la société d'entretien, ainsi qu'une sensibilisation aux consignes à suivre en cas d'incendie. *C'est une bonne idée, peut être le prévoir dans les autres labos. -> fiche clôturée.*

○ Nouvelles fiches :

- **2026-7 (L75)** Blessure au pied : donne lieu à un accident de travail. Rappel que les détails médicaux ne doivent pas apparaître dans le registre-> **fiche clôturée.**
- **2026-8 (L59)** Déversement de solvants au sol dans le local à déchets pendant un épisode de chaleur excessive : suite à cet incident les bidons de déchets chimiques seront évacués plus régulièrement et il faudra limiter le remplissage des bidons. Ils doivent être fermés mais pas bloqués. Ce sujet sera suivi par le processus Préserver-> **fiche clôturée.**
- **2026-9 (L69)** Brûlure au pouce : utilisation d'une paire de gants anti-chaleur et anti-humidité au revêtement fissuré -ces gants très peu utilisés par le domaine ont été remplacés. Il convient de vérifier avant utilisation l'état des gants> **fiche clôturée.**
- **2026-11 (L33)** Choc à la cheville pendant le nettoyage de caisses de prélèvements de raisins lors de la campagne des micro vinifications : l'agent a été gêné par la présence de frelon volant autour de lui. Lors des micro vinifications, les frelons sont attirés du fait de la présence de raisins, sucre, chaleur et eau. Lors de l'embauche des CDD notamment, il faudrait évoquer ce risque réel, car en cas d'allergie, cela peut être problématique. Le laboratoire est équipé de tape-trap, raquette et insecticide. La mise en place d'une moustiquaire serait une solution. -> **fiche clôturée avec suivi.**

4 – Incendie au laboratoire de Marseille

Le rapport amiante avant travaux a identifié la présence d'amiante dans l'enduit utilisé sur les murs en béton du laboratoire ; la solution choisie est celle qui consiste à désamianter les plafonds et les murs du couloir.

Ces travaux devraient pouvoir commencer la 3^{ème} semaine d'octobre.

Les travaux de réhabilitation commenceront après le désamiantage du couloir. Sont concernés : l'électricité, le gros-œuvre, les menuiseries et fenêtres, les travaux de peintures (murs, faux plafond et plafond), les travaux sur la façade, l'installation de trappes sur le toit, l'installation des climatisations endommagées, l'aéraulique ainsi que les alarmes intrusion, incendie et gaz spéciaux.

Au montant des travaux de réhabilitation s'ajoute les contrôles de l'installation électrique et réception des sorbonnes.

Le laboratoire a recouvré l'essentiel de ses capacités analytiques courant juillet 2026, seules les analyses sur les gousses de vanille ne sont plus réalisées.

Le chef du SCL annonce que le budget estimé est de 600 000€, propre au SCL. Le choix consistant à retirer les matériaux contenant de l'amiante plutôt que de les encapsuler a fait gonfler la facture. Le SG est informé et n'a pour l'instant pas donné suite à la demande de crédit supplémentaires.

5- Evolution du service : Unification du pôle Boissons

Le Chef du SCL revient sur la déclaration liminaire de début de séance, dénonçant la précipitation et la non préparation de cette « restructuration ».

Pour le chef du SCL, ce n'est pas le cas, le projet ayant été proposé début 2025. L'hypothèse de la création du domaine boissons dans un seul laboratoire était déjà indiqué dans les rapports de la CGE et de la Cour des Comptes. La fusion a été validée fin septembre 2025.

La réponse tardive de la DGCCRF, à propos des contre-expertises a mis en pause la conduite des travaux (matériels à transférer, besoins en personnel).

Pour **SOLIDAIRES**, le fait d'avoir proposé ce sujet en 2025 n'est pas une preuve de la préparation de ce transfert. Au contraire en 2025 les OS avaient dénoncé un projet inachevé.

A la question de **SOLIDAIRES** sur la construction du « Carport » qui devrait se faire très bientôt, la réponse est que la commande a été passée et l'installation est prévue dans quelques semaines. Pour le Chef du SCL, sa non construction n'a pas nui à l'activité. La campagne de prélèvements des échantillons a commencé plus tôt que prévu, tous les échantillons ont été réceptionnés, générant une activité très dense au mois d'août.

SOLIDAIRES intervient ensuite pour parler du sujet Microbiologie, devant normalement être évoqué en FS pour suites....

Aucun état des lieux n'a été fait mais le chef du SCL s'est déplacé dans les deux laboratoires concernés par la fusion. Dans les domaines D01/D02 du SCL de Lyon, l'augmentation du personnel permet plus de fluidité dans la gestion du personnel. Au laboratoire de Montpellier, les remontées sont positives.

Cependant la moitié des analystes sont des contractuel.les. **SOLIDAIRES** demande à nouveau l'ouverture de concours dans la spécialité biologie ou à défaut que soient proposés des contrats plus longs aux contractuel.les pour stabiliser les équipes.

6 – Déploiement du nouvel outil ministériel sur le registre SST

Ce nouvel outil ministériel en lien avec PREVACTIION sera déployé à partir du 2 novembre 2026. Le registre se présentera en 2 pages et une supplémentaire pour les gestionnaires (RE, RSSE). L'agent s'identifiera avec l'outil ProConnect. Il pourra consulter les registres de son site.

Le RSSE pourra changer ou anonymiser le registre mais l'agent sera informé.

Les assistant de prévention seront formés au nouvel outil lors des prochaines réunions RSSE.

Pour les agents, une actu INTRALAB et une formation en interne locale seront programmées.

7 – Chantier relatif aux postes à risque

Ce chantier important du processus PRESERVER, pour l'année 2026, était lourd et complexe. Il fait suite à l'incendie au SCL13.

Le travail de synthèse des réponses de l'ensemble des RSSE est en cours de rédaction. Il sera présenté en FS en 2027.

8- Présentation du Rapport social unique

Déjà présenté lors du CSA du 17 septembre 2026 --> CF Message du 28 septembre

9 - Questions et informations diverses

Point sur la situation au laboratoire des Antilles

Le déménagement s'est bien déroulé, les locaux sont fonctionnels, sécurisés et lumineux. Grâce au dynamisme des équipes, l'ambiance est sereine et joyeuse. L'audit de reprise a été transmis au COFRAC qui a donné son accord. Le chef du SCL s'est déplacé la semaine dernière dans le laboratoire. 8 ans ont été nécessaires pour réaliser les travaux ! Le prochain directeur inaugurerà celui-ci.

Point sur la situation au laboratoire de Bordeaux – intervention de Qualisocial

Dans le domaine D16, 2 départs ont eu lieu en septembre et un nouvel ingénieur arrive en décembre. Le domaine est stabilisé au niveau de son effectif, mais si besoin l'intervention de Qualisocial sera programmée.

Appel à candidature pour le poste de Re du L75 :

Le choix devait se faire début octobre avant le départ en retraite de Mr Picart.

Appel à candidature poste de Chef du SCL :

Pas acté lors de cette réunion, l'intérim du chef du SCL sera assuré jusqu'à fin décembre par Mr Saltron.

Elections professionnelles :

- ✓ **CAP :** 4 titulaires et 4 suppléants, les différentes catégories A, B et C doivent être représentés
- ✓ **CSA :** 7 titulaires et 7 suppléants

Vos élus SOLIDAIRES en FS

Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr
Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr
Gwendoline Lutz : gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr
Jean-François Seyler : jean-françois.seyler@scl.finances.gouv.fr